



**HAL**  
open science

**LE MULTICULTURALISME DANS L'ESPACE  
EUROPEEN. STEREOTYPES ET  
REPRESENTATIONS INTERCULTURELLES CHEZ  
DEUX POPULATIONS ADOLESCENTES.**

Alessandro Bergamaschi

► **To cite this version:**

Alessandro Bergamaschi. LE MULTICULTURALISME DANS L'ESPACE EUROPEEN. STEREOTYPES ET REPRESENTATIONS INTERCULTURELLES CHEZ DEUX POPULATIONS ADOLESCENTES. . Interstudia, 2012, 2, pp.61 - 72. halshs-01475854

**HAL Id: halshs-01475854**

**<https://shs.hal.science/halshs-01475854>**

Submitted on 24 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alessandro Bergamaschi

Université de Nice Sophia-Antipolis (Unité de Recherche Migrations et Société - URMIS)  
Università degli Studi di Torino (Dipartimento di Scienze Sociali)

## INTERSTUDIA

### Revue du Centre Interdisciplinaire d'Études des Formes Discursives Contemporaines

Faculté de Lettres – Université de Bacau

2012

#### LE MULTICULTURALISME DANS L'ESPACE EUROPEEN. STEREOTYPES ET REPRESENTATIONS INTERCULTURELLES CHEZ DEUX POPULATIONS ADOLESCENTES.

##### Résumé.

*Cette étude illustre la manière de réagir de deux populations adolescentes à l'égard du pluralisme culturel et religieux qui caractérise leurs sociétés. Il s'agit d'une comparaison entre un contexte d'immigration récente, l'Italie, et un autre à plus longue expérience d'immigration, la France. Les hypothèses de la recherche, menée au moyen d'une technique quantitative, prévoient que les différences de contexte, résumables par l'historicité d'immigration et par le rôle de la culture politique nationale sur la manière de gérer le phénomène, soient les sources de variation principales des stéréotypes et des représentations qui animent le discours public envers l'immigration. La prise en compte de ces deux variables, permettra de comprendre pourquoi les jeunes italiens expriment un préjugé de caractère socio-économique alors que les jeunes français un préjugé de caractère identitaire.*

**Mots clés :** *immigration, interethnique, jeunes, préjugé, comparaison.*

Cette étude illustre le statut que le phénomène migratoire revêt aux yeux de deux groupes d'adolescents évoluant dans des contextes d'immigration différents : l'Italie et la France.

D'abord, il est intéressant de voir comment une population encore éloignée des « rôles adultes »<sup>1</sup> réagit à l'égard d'un phénomène actuel et riche d'implications sociales. Ensuite, l'objet d'étude sera développé dans une optique comparative. Le but est de vérifier dans quelle mesure les caractéristiques contextuelles telles que la culture politique nationale et l'expérience d'immigration différente, influencent la façon du *groupe majoritaire* de se représenter et d'évaluer le phénomène de l'immigration. Selon la littérature de la sociologie de l'immigration, le *groupe majoritaire* joue un rôle fondamental dans le processus de définition du statut social des groupes qui, sous le profil numérique, économique et politique, se trouvent dans une condition de sujétion, à savoir les *groupes minoritaires* (Guillaumin 1972). Le *groupe majoritaire* peut aussi être défini dans le sens weberien comme la *population nationale*, c'est-à-dire les personnes unies par « un sentiment d'avoir quelque chose en commun » comme les souvenirs politiques, la langue, la religion qui trouve à son origine un sentiment national plus englobant<sup>2</sup> ; la *population nationale* s'oppose donc à celle qui ne partage pas ce sentiment commun, à savoir la *population non-nationale* (ou *groupe minoritaire*) Dans le cadre de

<sup>1</sup> Galland Olivier, Les jeunes, Paris, La Découverte, 2009, pp. 61-72.

<sup>2</sup> Weber Max, Économie et Société, Paris, éd. Plon, tome 2, 1971, pp. 143.144 [1921].

cette enquête, la *population nationale* est constituée d'individus n'ayant jamais eu des expériences de mobilité humaine pour au moins deux générations.

La volonté d'étudier une population placée dans deux contextes d'immigration différents, l'Italie et la France, est un choix étroitement lié à la problématique développée. L'objectif est de vérifier dans quelle mesure les discours sur la "question migratoire" qui marquent l'Italie et la France façonnent les représentations et les stéréotypes que les jeunes expriment envers un des phénomènes parmi les plus actuels de l'Europe de nos jours : la montée du pluralisme ethno-culturel et les enjeux correspondants.

## 1. L'enquête.

Les points essentiels de la problématique ayant été passés en revue, nous pouvons amorcer la présentation des résultats de l'enquête, menée sur un échantillon de 920 lycéens âgés de 17 à 18 ans, également repartis entre la population italienne et française. Les effectifs ont été sélectionnés dans les trois filières lycéennes classiques des villes de Turin pour l'Italie et de Nice pour la France suivant une logique par choix raisonné ; cela dans le but d'avoir une population hétérogène d'un point de vue du statut socio-économique et culturel. Il est donc à souligner que l'étude n'a aucune ambition de représentativité, et les résultats ne concernent que les échantillons interrogés. D'un point de vue de la méthode, l'intérêt est de vérifier comment deux groupes d'adolescents évoluant dans des contextes d'immigration différents réagissent face à ce phénomène.

Enfin, le recueil des données a été effectué au moyen d'un questionnaire semi-directif, contenant autant d'échelles d'attitudes que de stimuli plus qualitatifs pour relever les perceptions et les représentations du phénomène de l'immigration<sup>3</sup>.

### ➤ Deux différentes images de l'immigré.

Tout d'abord, les représentations sociales de l'immigré formulées par les lycéens italiens et français se placent sur deux niveaux différents<sup>4</sup>.

Pour les adolescents italiens, l'image de l'immigré est axée sur l'idée de "menace sécuritaire" ; un stéréotype qui ne nécessite pas de longs commentaires. Pour les adolescents français, au contraire, cette caractéristique perd de son importance, et c'est l'idée de "non-intégration", de vulnérabilité sociale, qui est le pilier de leur représentation de l'immigré (avec des valeurs bien supérieures à la donnée italienne : 28,2% du total contre 9,7%). Pour les lycéens français, l'immigré est avant tout une personne en proie à des difficultés en matière de logement, de carrière professionnelle, de qualité de vie dans certains quartiers, etc.

Ensuite, lorsque les lycéens ont dû estimer le nombre d'étrangers présents dans leurs pays, ce sont les jeunes italiens qui ont démontré les perceptions les plus alarmistes, et les écarts avec le groupe français sont nets<sup>5</sup>.

Q. Selon toi, combien y a-t-il d'étrangers en France/Italie ? (dichotomique)<sup>6</sup> (%)

$p \leq .001^{***}$ , $p \leq .010^{**}$ , $p \leq .050^*$	<i>Sous-estimation + estimation correcte</i>	<i>Surestimation</i>
Échantillon italien	28,2	71,8
Échantillon français	73,2	26,8

<sup>3</sup>Le passage des questionnaires a eu lieu d'octobre à décembre 2008.

<sup>4</sup>La représentation sociale de l'immigré a été repérée au moyen d'un test d'association de mots selon une démarche structurale qui vise à détecter les cognitions constitutives de son "noyau central" et du "système périphérique" (Abric 2003, Seca 2005, Moliner 1996).

<sup>5</sup>Pour comparer les perceptions des jeunes et les données réelles on a eu recours aux sources suivantes. Pour la situation italienne, on s'est basé sur : Caritas/Migrantes, Immigrazione Dossier Statistico 2008, Roma, éd. NuovaAnterem-Idos, 2008. Pour la situation française on s'est basé sur : Institut National de Statistique et d'Études Économiques, recensement de la population, en ligne, [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF02131](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02131).

<sup>6</sup>La variable originelle comptait plusieurs modalités de réponse. Pour l'analyse des données elle a été recodée en deux modalités uniquement.

Pour les jeunes italiens, l'immigré est premièrement un facteur déstabilisant la paix sociale et, parallèlement, ils imaginent que leur pays est "assailli" par un nombre de non-italiens bien supérieur à la donnée réelle. Les perceptions des jeunes français sont, au contraire, plus "apaisées", mais présentent l'immigré comme une personne faiblement intégrée. Malgré leur jeune âge, comme l'Institut National de Statistique et des Études Économiques l'a remarqué, ils semblent bien conscients que le « taux de chômage des immigrés est le double par rapport à celui des non-immigrés »<sup>7</sup> (Le Figaro 5-11-2008 ; INSEE 2008).

Une autre différence concernant l'image de l'immigré mérite l'attention. Dans le noyau de la représentation des lycéens italiens, on trouve un ensemble de citations se référant à une vision "compassionnelle" de l'immigré. Quant au groupe français, cette vision revêt une importance certainement moindre. Ce concept ne se réfère pas à la simple disponibilité ou à l'ouverture vers la diversité, mais concerne les cognitions qui représentent les migrants comme des individus malheureux, à l'égard desquels il faut avoir de la patience et de l'indulgence, et qu'il faut secourir à tout prix parce que, tout compte fait, "Eux" ont besoin que "Nous" les aidions.

Sur la base des hypothèses de l'enquête, on peut expliquer cette différence par un des aspects caractéristiques de la gestion italienne de l'immigration, en particulier par le rôle de l'Église catholique. En Italie, en effet, les organismes de matrice religieuse jouent un rôle important dans la gestion de l'immigration, les pouvoirs publics organisent et mettent en œuvre les politiques d'intégration en les déléguant massivement aux acteurs privés, parmi lesquels l'associationnisme d'inspiration religieuse occupe un espace de premier plan<sup>8</sup>. Ceci dit, l'action de l'Église émerge aussi au niveau du discours public. Les positions xénophobes qui depuis quelques années marquent le paysage politique de la Péninsule, attisées notamment par la rhétorique de la Lega Nord, sont compensées par l'opinion contraire des acteurs appartenant au monde de l'Église de Rome. D'après G. Zincone, dans le débat sur l'immigration, ces « institutions solidaristes » ont été capables de réunir un véritable « front pro-immigrés »<sup>9</sup> qui vise à protéger la dignité et l'intégrité de la personne, abstraction faite de son origine et, notamment, de la validité de ses documents.

En synthèse, il est alors probable que l'intégration religieuse plus importante des jeunes de l'échantillon italien par rapport à leur camarades français<sup>10</sup>, permette au discours de l'Église sur la "question migratoire" de se greffer plus solidement dans leur manière de percevoir ce phénomène.

➤ *Les dimensions du préjugé : modèles nationaux et facteurs socio-culturels.*

D'importantes différences caractérisent la manière d'évaluer le phénomène de l'immigration : nous entrons dans l'analyse des attitudes proprement dites.

En ce qui concerne les impacts que le phénomène de l'immigration peut avoir sur la réalisation des projets d'avenir professionnels, c'est le groupe italien qui exprime le niveau de menace le plus élevé<sup>11</sup>. Cela semble être une position dictée par la crainte d'une sorte de concurrence au niveau du marché du travail, probablement perçue comme déloyale ou illégitime<sup>12</sup>. Cette attitude peut témoigner de la volonté d'établir des frontières socio-économiques nettes, afin de se réserver les carrières et les statuts les plus qualifiés auxquels, en un mot, "moi j'ai le droit parce que c'est à *Nous* qu'ils appartiennent".

Pour le groupe des lycéens français la perception de cette compétition semble plus lointaine, et ils relèguent l'idée de menace socio-économique en arrière-plan.

<sup>7</sup> Données de l'Institut National de Statistique et d'Études Économiques citées par Le Figaro 5-11-2008.

<sup>8</sup> Ambrosini Maurizio, I volti della solidarietà. Immigrazione e terzo settore in Lombardia, Milano, Fondazione ISMU, 2002; Ambrosini Maurizio, Immigrazione e terzo settore in Lombardia. La seconda indagine, Milano, Fondazione ISMU, 2003; Caponio Tiziana, Città italiane e immigrazione. Discorso pubblico e politiche a Milano, Bologna e Napoli, Bologna, Il Mulino, 2006.

<sup>9</sup> Zincone Giovanna, Cittadinanza e migrazioni : un'applicazione al caso italiano, in Massimo Livi Bacci (sous la direction de), L'incidenza economica dell'immigrazione, Torino, Giappichelli, 2005, p. 395.

<sup>10</sup> Aussi bien pour la participation aux rites religieux que pour le sentiment de religiosité personnelle, l'échantillon italien montre des valeurs nettement plus élevées par rapport aux adolescents français. Dans les deux cas, la différence est statistiquement significative et avec des écarts solides : a) *participation aux rites*,  $p \leq 0.000 - \phi 0.19$ , b) *sentiment de religiosité personnelle*,  $p \leq 0.000 - F 43.6$ .

<sup>11</sup> Q. *A ton avis, l'immigration et ses effets sur la société peuvent-ils être un obstacle à la réalisation de tes projets d'avenir ? (0 aucune influence – 10 c'est un obstacle).*

<sup>12</sup> La variance expliquée par le modèle de régression est égale à :  $R^2 0,323$ . La valeur de Beta standardisée pour la variable "pays", qui permet d'évaluer l'importance relative de chaque facteur (X) sur la variable dépendante (Y), est d'ailleurs l'une des plus solides du modèle ( $\beta -0.197***$ ).

La situation s'inverse lorsque l'on passe aux effets du pluralisme culturel et religieux sur les sociétés d'accueil. Dans ce cas, ce sont les jeunes de l'Hexagone qui accusent les populations *non-nationales* d'une manière plus importante de "polluer" et d'affaiblir l'identité française avec leurs traditions et leurs différences culturelles<sup>13</sup>.

Sur cet objet il est intéressant de s'arrêter sur deux items spécifiques, les deux interrogeant sur la question de l'Islam et qui sont présentés dans le tableau suivant.

Q. Plus généralement, à propos de la cohabitation des cultures et des religions, es-tu d'accord ou pas avec les opinions suivantes ? (%)

p ≤ .001***, p ≤ .010**, p ≤ .050*	Échantillon italien		Échantillon français	
	tout à fait d'accord + plutôt d'accord	pas d'accord du tout + plutôt pas d'accord	tout à fait d'accord + plutôt d'accord	pas d'accord du tout + plutôt pas d'accord
b. Dans les mosquées il y a trop souvent un endoctrinement politique***  <i>phi 0.17</i>	43,0	57,0	62,0	38,0
d. Les femmes musulmanes devraient être autorisées à porter le foulard au travail ou à l'école***  <i>phi 0.31</i>	40,7	59,3	10,6	89,4

Que l'on parle de la situation des mosquées ou du droit de porter le foulard dans les espaces publics, ce sont les jeunes français qui expriment les attitudes les plus orientées à la fermeture.

La question de la cohabitation avec l'islam est, en effet, l'un des points les plus sensibles des politiques d'intégration en France, toujours attentives à "étouffer" tout embryon de ce qui à leurs yeux apparaît comme une dérive communautariste. Le débat sur l'identité nationale, les positions anti-musulmanes du Front National et le problème persistant relatif au port du voile, qui a débouché sur la question complexe de la burqa, témoignent du discours "brûlant" concernant la présence islamique dans ce pays. Si les positions hostiles contre les lieux de culte musulmans sont plutôt l'apanage de l'extrême droite, au point que J.-M. Le Pen agite la crainte de l'« islamisation de la France »<sup>14</sup> ou sa transformation en « République de la charia »<sup>15</sup>, la question du voile, au contraire, intéresse d'une manière plus transversale les acteurs politiques et l'opinion publique. Il s'agit d'une "affaire" qui s'est imposée sur la scène publique au début des années 1990 et qui affleure dans le discours politique de manière intermittente. En juin 2009, le Président N. Sarkozy avait déclaré que « [...] la burqa ne sera pas la bienvenue dans notre république française »<sup>16</sup>, car jugée incompatible avec les principes de la laïcité. Un an plus tard, l'Assemblée nationale adopte un projet de loi visant à l'interdire dans tout espace public « [...] en première lecture, à une écrasante majorité (335 voix contre une) »<sup>17</sup>.

Le fond de cette question, comme F. Lorcerie le note, est qu'en France l'islam est accusé d'empêcher la bonne intégration des immigrés. Pour l'auteure, « l'islam est censé leur créer des difficultés particulières pour

<sup>13</sup> La variance expliquée par le modèle de régression est égale à :  $R^2$  0.377. Comme pour la dimension précédente, dans ce cas aussi la valeur de Beta standardisée pour la variable "pays", c'est-à-dire l'importance relative de l'impact des variables indépendantes sur la variable dépendante, est l'une des plus solides du modèle ( $\beta$  .179\*\*\*).

<sup>14</sup> Le Figaro 8-03-2010.

<sup>15</sup> Le Figaro 28-06-2010.

<sup>16</sup> L'Express.fr 22-06-2009.

<sup>17</sup> Le Monde 13-07-2010.

se couler dans les institutions laïques françaises. Il faudra qu'ils [les musulmans, ndr] se désintègrent pour s'intégrer »<sup>18</sup>.

Sur ce point, les lycéens italiens semblent moins réactifs, et l'on pourrait dire que dans la Péninsule les questions d'ordre identitaire et culturel n'ont pas (encore) fait l'objet de débats enflammés comme c'est le cas en France. À cela l'on pourrait ajouter les récentes déclarations de l'Église italienne en faveur de l'enseignement de la religion musulmane dans les écoles, lorsqu'il y a un nombre pertinent d'élèves qui le demandent<sup>19</sup>. Il ne s'agit que d'un simple message, auquel on n'a pas donné suite mais qui, quand même, est doté d'une valeur symbolique élevée.

Enfin, le deuxième volet de la dimension identitaire étudié dans cette enquête, concerne la disponibilité à octroyer la naturalisation, l'acte qui permet le passage de la condition de non-national à celle de national. C'est le groupe de lycéens français qui se déclare le moins favorable à l'octroi de la citoyenneté aux étrangers<sup>20</sup>.

La réticence des jeunes de l'Hexagone à octroyer la citoyenneté - nonobstant le fait que la législation concernant la naturalisation dans leur pays soit l'une des plus "souples" en Europe - se place dans le socle des premiers résultats obtenus sur la dimension identitaire. Si l'on craint que les us et les coutumes des groupes *minoritaires* puissent entraver la "pureté" de la culture nationale, il en découle que l'octroi de la naturalisation, acte par lequel on élève les particularismes au même statut juridique et politique de la population *nationale*, doit être soumis à des évaluations attentives. Les jeunes de la Péninsule, quant à eux, malgré la menace de caractère socio-économique semblent moins prévenus sur la question de l'inclusion nationale.

## 2. Les deux facettes d'un préjugé (jeune).

Les résultats de cette étude se prêtent à deux considérations conclusives.

Premièrement, il émerge que les stéréotypes et les préjugés envers l'immigration semblent façonnés par les caractéristiques que ce phénomène revêt en tant qu'enjeu social. Dans le cadre de l'analyse menée, deux caractéristiques s'imposent à l'attention : le degré d'enracinement historique de l'immigration et les effets de la culture politique nationale. On pourrait envisager que l'action de ces deux variables entre en synergie.

L'Italie est un pays d'immigration récente, ce phénomène s'enracinant dans un imposant passé migratoire qui a profondément marqué son histoire contemporaine ; un peu moins de 30 millions d'expatriés entre l'Unification (1861) et les années 1970<sup>21</sup>. Depuis le début des années 2000, l'Italie semble vivre, en matière d'immigration, une période d'"urgence" qui entame une situation conflictuelle. Dans le sillage des stratégies des partis de la "nouvelle droite", une fraction importante du monde politique traite l'immigration comme l'un des principaux "maux sociaux" qui affligent le pays, déclare K. Calavita<sup>22</sup>. La classe politique italienne manifeste ensuite une volonté évidente de dresser des frontières bien solides entre les immigrés d'aujourd'hui qui peuplent la Péninsule et les immigrés d'hier, c'est-à-dire les italiens qui se rendaient à l'étranger, tout à l'avantage de l'image sociale de ces derniers. En août 2009, le ministre U. Bossi de la Lega Nord, affiche lapidairement que « Nous, nous avons émigré pour travailler, eux pour tuer »<sup>23</sup>. De même, on peut rappeler la déclaration du président du Conseil S. Berlusconi, qui affirme publiquement sa contrariété face au développement du pluralisme culturel dans le pays : « Nous ne ferons pas comme la gauche qui veut une Italie multiculturelle »<sup>24</sup>. En printemps 2009, le Conseil d'Europe lance un appel aux tons éloquentes affirmant que l'« Italie devrait éradiquer la discrimination et la xénophobie et améliorer sa politique migratoire »<sup>25</sup>. Les prises de position de l'Église face aux récentes dérives populistes de la classe politique italienne

<sup>18</sup> Lorcerie Françoise, *L'école et le défi ethnique*, Paris, ESF éditeur, 2003, p. 91.

<sup>19</sup> *Corriere della Sera* 10-03-2010.

<sup>20</sup> Q. *Et au final, est-il juste selon toi qu'un étranger qui vit en Italie/France puisse devenir français ?* La variable "pays" est l'un des prédicteurs du modèle doté de la valeur de Wald la plus élevée (wald : 7.058\*\*\*). Vu qu'il s'agit d'un modèle de régression logistique binaire, le coefficient de référence qui permet d'avoir une idée de base sur la capacité de prédiction des variables indépendantes sur les dépendantes n'est pas le Beta, que l'on utilise dans la lecture de la régression linéaire, mais le Wald.

<sup>21</sup> Fondazione Migrantes, *Rapporto Italiani nel Mondo 2006*. Roma, IDOS, 2006, p. 16.

<sup>22</sup> Calavita Kitty, *Immigrants at the margins : law, race, and exclusion in Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, chap. 3.

<sup>23</sup> *Corriere della Sera* 9-4-2009.

<sup>24</sup> *Corriere della Sera* 9-5-2009.

<sup>25</sup> *La Repubblica* 16-4-2009.

sont les principales réactions à ces entrepreneurs de la xénophobie. Prenons, par exemple, les réactions de M<sup>gr</sup> M. Crociata, secrétaire général de la Conférence Episcopale Italienne, suite aux déclarations de rejet d'une Italie multiculturelle exprimées par S. Berlusconi : « L'Italie multiethnique et multiculturelle est “une valeur” et “de fait” existe déjà »<sup>26</sup>. Dans la Péninsule, c'est l'idée de l'immigré qui “vole le travail” et qui déstabilise la tranquillité urbaine, le stéréotype qui empreigne profondément le discours sur la “question migratoire”. Un discours qui reste ancré dans des enjeux socio-économiques, et la possibilité qu'une menace identitaire se développe semble, pour le moment, relégué en arrière plan. Il se peut que ce cadre soit dicté par la faiblesse de la dimension national-identitaire typique de la situation italienne qui, dans ce cas, se conjugue avec un acteur important de son paysage social, l'Église, prônant la valeur du multiculturalisme en opposition aux slogans anti-immigrés.

Le contexte français, quant à lui, semble avoir dépassé les conflits qui marquent les premières années d'immigration ; si l'on se borne à l'époque contemporaine, on peut dire que la France connaît les relations interethniques au moins depuis un siècle et demi, marquée par une importante expérience coloniale. D. Fassin et S. Mazouz notent à cet égard que les flux d'entrée actuels continuent à se dérouler de façon significative selon les mêmes “trajectoires coloniales” (Fassin et Mazouz 2007). Ensuite, comme P. Bréchon et J-F Tchernia le remarquent, « le grand débat qu'a connu la France depuis le début des années 1980 sur la place des immigrés et des étrangers n'est pas dépassé mais il est beaucoup moins vif qu'autrefois »<sup>27</sup>. Les tons flagrants de l'époque ont laissé la place à une manière plus indirecte d'aborder cet objet, riche en sous-entendus et portant sur des questions plus complexes, aiguës et en conformité avec une dimension nationale fort solide. On pourrait en effet parler d'une véritable “politique identitaire” aux conséquences évidentes, entamée par la constitution du Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale<sup>28</sup> qui a été à l'origine du *Grand Débat sur l'Identité Nationale* dans les années 2009 et 2010<sup>29</sup>. Il s'agit d'un programme politique bien précis, qui a pour but de réaffirmer l'existence d'un seul modèle culturel – le credo Républicain – et tous ceux qui souhaitent vivre sur le sol de l'Hexagone doivent faire preuve de l'assimilation. Un tel accent sur la dimension identitaire a pour effet de stigmatiser tout groupe qui, en raison de ses spécificités culturelles et de la manière de se comporter dans l'espace public, s'écarte des principes républicains (Streiff-Fenart 2009). Voilà alors que la crainte de l'Islam et de sa manière de s'exprimer dans l'espace public, comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, catalyse souvent l'arène parlementaire.

La situation française est fort complexe, à cette hantise pour la sauvegarde de la culture nationale s'ajoute la constatation du déficit d'intégration sociale dans lequel se trouvent une partie des populations immigrées. Les enquêtes socio-économiques, par exemple, relèvent que la catégorie la plus exposée au chômage « [...] est représentée par les jeunes actifs non originaires de l'Union Européenne, âgés de 15 à 24 ans (37%) »<sup>30</sup>. Ensuite, le malaise et la vulnérabilité sociale qui frappent ces populations sont la cause probable des émeutes qui périodiquement enflamment les périphéries de grandes villes de France (Morice 2005). On ne peut pas exclure que vul'importante résonance que le monde des médias et de la politique a accordé à cet événement, l'image de l'“immigré non intégré” dont les comportements sont contraires à la façon de vivre dans l'Hexagone, se soit diffusée de plus en plus au sein de l'opinion publique française.

Il s'agit d'un tableau qui se résume dans un changement de rhétorique politique important. Comme G. Noiriel le note, après avoir pris conscience des difficultés inhérentes à la résolution du problème de l'intégration, des immigrés, les partis de gauche et de droite ont préféré réorienter leur discours vers le problème de la discrimination (Noiriel 2009). Le discours public sur l'immigration en France semble donc se dérouler autour de ces deux pôles principaux : l'identitarisme d'un côté, la non-intégration et les discriminations de l'autre.

Il est intéressant de trouver ces deux formes de représentations chez deux populations jeunes : un préjugé à caractère socio-économique pour les jeunes italiens et un préjugé à caractère socio-culturel et identitaire pour les jeunes français. Malgré l'absence d'expériences politiques, des responsabilités typiques de la vie adulte et du fait que les récentes études menées au niveau européen dépeignent les jeunes comme profondément critiques et méfiants envers les institutions et le monde de la politique (Stellinger et Wintrebert 2008), dans le cadre de cette enquête les adolescents interrogés font preuve d'opinions exprimées sans ambiguïté sur un objet social complexe. Leurs perceptions et leurs évaluations reflètent d'une manière nette

<sup>26</sup> Corriere della Sera 10-5-2009.

<sup>27</sup> Bréchon Pierre, Tchernia, Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin. P. 319.

<sup>28</sup> Le Ministère de l'Immigration, de l'Identité Nationale et du Codeveloppement Solidaire a été supprimé lors du dernier remaniement gouvernemental en novembre 2010.

<sup>29</sup> Les actualités du *Grand Débat sur l'Identité Nationale* sont sur le portail du Gouvernement : <http://www.debatidentitenationale.fr/>

<sup>30</sup> Viprey Jean Marie, *L'insertion des jeunes d'origine étrangère*. Paris, Rapport au Conseil Économique et Social, gouvernement de France, 2002, p. 65.

les principaux thèmes qui sont normalement abordés à ce sujet dans des débats médiatiques conçus pour un public adulte.

De même, il est intéressant de voir que les jeunes étudiés ont intériorisé une vision très parlante de l'histoire contemporaine de leurs pays. Les résultats montrent en effet que pour les lycéens italiens le stéréotype *italiani brava gente*<sup>31</sup>, forgé lors de l'émigration italienne, jouit encore d'un soutien remarquable. Quant aux lycéens français, l'idée de la mission civilisatrice de la politique coloniale française est amplement partagée. Il s'agit donc de deux regards positifs - une sorte de "préjugé positif" - portés sur des moments parmi les plus importants de l'histoire nationale respective. Et il se peut aussi que les préjugés relevés dans cette enquête trouvent une partie de leurs racines dans cette vision aux teintes ethnocentriques de l'histoire nationale récente.

<i>Q. Les italiens à l'étranger, commettaient-ils autant de crimes que les actuels immigrés en Italie ?</i>	
	<i>Pourcentage valide</i>
Plutôt d'accord + très d'accord	44,5
Plutôt pas d'accord + pas du tout d'accord	56,5
<i>Q. D'une manière générale, dirais-tu que la présence de la France dans ses anciennes colonies a été positive ou négative ?</i>	
	<i>Pourcentage valide</i>
Très positive + plutôt positive	63,0
Plutôt positive + très négative	37,0

Cette dernière constatation ouvre la porte à une considération conclusive. Les enquêtes européennes menées sur ce sujet - les attitudes envers les groupes minoritaires - se focalisent principalement sur des échantillons d'adultes, représentant la couche classique des 18-65 ans (Coenders, Gijsberts et Scheepers 2002 ; Coenders, Lubbers et Scheepers 2009). Il s'agit probablement d'un choix dicté par un a priori selon lequel pour obtenir le point de vue sur des enjeux sociaux dotés d'une certaine teneur, force est de s'orienter vers une population qui est censée posséder à la fois les notions de base et la conscience des droits socio-économico-politiques. Les résultats de cette étude montrent au contraire que les attitudes hostiles envers les minoritaires concernent des esprits qui sont bien éloignés des caractéristiques sociologiques de la "personnalité autoritaire" étudiée par T. W. Adorno, et qui encore aujourd'hui représente un repère fondamental dans toute enquête sur ce sujet (Adorno *et al* 1950).

<sup>31</sup> Comme C. Marletti le constate, le stéréotype *italiani brava gente* - ciblé sur le malheureux italien qui avec une valise en carton et peu de moyens s'est rendu à l'étranger pour gagner sa vie honnêtement, tout en ignorant les aspects les plus déplorables des collectivités italiennes comme les taux de criminalité élevés aux États-Unis et dans les pays de l'Europe du nord - s'est forgé lors de la grande vague d'émigration italienne (Marletti 1991).



À une époque où les positions xénophobes sont à la hausse, la question serait alors de comprendre comment la pensée intolérante se greffe chez des esprits en plein devenir et qui viennent de “pointer leur nez” sur la scène sociale. Cela dit, la suggestion implicite de cette enquête est de prêter avant tout attention aux types de discours qui se répandent sur la diversité ethno-culturelle dans un contexte donné. Seul le repérage de la toile discursive de fond où les attitudes xénophobes prennent forme, permettra de comprendre les types de préjugé qui, affectant les jeunes générations, risquent d’entraver la cohésion sociale dans l’avenir.

## Bibliographie

- Abric Jean-Claude, Méthodes d’étude des représentations sociales. Ramonville Saint-Agne, ERES, 2003
- Adorno, T. W., Frenkel-Brunswik, E., Levinson, D. J., Nevitt-Sanford, R., The Authoritarian Personality, New York, Harper & Row, by The American Jewish Committee, 1950.
- Ambrosini Maurizio, I volti della solidarietà. Immigrazione e terzo settore in Lombardia. Milano, Fondazione ISMU, 2002.
- Ambrosini Maurizio, Immigrazione e terzo settore in Lombardia. La seconda indagine. Milano, Fondazione ISMU, 2003.
- Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François, La France à travers ses valeurs. Paris, Armand Colin, 2009.
- Calavita, Kitty, Immigrants at the margins : law, race, and exclusion in Southern Europe, Cambridge. Cambridge University Press, 2005.
- Caponio Tiziana, Città italiane e immigrazione. Discorso pubblico e politiche a Milano, Bologna e Napoli. Bologna, Il Mulino, 2006.
- Caritas, Migrants. Immigrazione. Dossier Statistico Immigrazione 2008. Roma, éd. Nuova Anterem-Idos.
- Coenders Marcel, Gijsberts Marc, Scheepers Peers, Ethnic exclusionism in European countries, public opposition to grant civil rights to legal migrants as a response of perceived ethnic threat, in European Sociological Review, vol. 18, n° 1, 2002, p. 17-34.
- Coenders Marcel, Gijsberts Marc, Scheepers Peers, Opposition to Civil Rights for Legal Migrants in Central and Eastern Europe, in East European Politics & Societies, vol. 23, n° 2, 2009, p. 146-164.
- Conseil d’Europe, Office of the Commissioner for Human Rights Communication Unit, 16-4-2009.
- Corriere della Sera, Berlusconi: «Si ai rimpatri, non apriremo le porte a tutti» «Non faremo come la sinistra che vuole un’Italia multiculturale», 9 mai 2009.
- Corriere della Sera, La Cei: «L’Italia multiethnica è un valore ed esiste già», 10 mai 2009.
- Corriere della Sera, Bossi: «Noi emigrati per lavorare non per uccidere. ». Il Senatùr replica a Fini su Marcinelle. E poi: «Ronde vittoriosa del governo», 9 avril 2009.
- Corriere della Sera, Ora di religione islamica, apertura dal Vaticano. Il Cardinale Martino : segno di rispetto, 10 mars 2010.
- Fassin Didier et Mazouz Sarah, Qu’est-ce que devenir français? La naturalisation comme rite d’institution républicaine », Revue Française de Sociologie, vol. XXXXVIII, n° 4, 2007, p 732-750.
- Fondazione Migrants, Rapporto Italiani nel Mondo 2006. Roma, Idos.
- Galland Olivier, Les jeunes. Paris, La Découverte, 2009.
- Grand Débat sur l’Identité Nationale, 2009. Les grands enjeux du débat. <http://www.debatidentitenationale.fr/>.
- Guillaumin Colette, L’idéologie raciste. Paris, Mouton & Co, 1972.
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques, recensement de la population, en ligne, [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF02131](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02131).
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques, 2008. Nombre de chômeurs et taux de chômage des immigrés et des non-immigrés selon le sexe et l’âge. [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon03346](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03346).
- L’Express, Devant le Congrès, Nicolas Sarkozy trace sa feuille de route, 22 juin 2009.
- La Repubblica, Immigrati, il Consiglio d’Europa: “In Italia norme incompatibili con i diritti”, 16 avril 2009.
- Le Figaro, Affiches du FN: la Licra déboutée, 8 mars 2010.
- Le Figaro, Mosquée: "respecter de la laïcité" (FN), 28 juin 2010.
- Le Monde, L’Assemblée nationale vote l’interdiction du port du voile intégral, 13 juillet 2010.
- Lorcerie Françoise, L’école et le défi ethnique. Paris, ESF éditeur, 2003.
- Marletti Carlo, Extracomunitari. Dall’immaginario collettivo al vissuto quotidiano del razzismo. Roma, ERI-RAI, 1991.

- Moliner Pascal, Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales. Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble, 1996
- Morice Alain, Les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 en France : comprendre avant de juger, Pajol. <http://www.pajol.eu.org/article905.html>, 2005
- NoiriélGerard, "Colorblindness" et construction des identités dans l'espace public français, in Didier Fassin, EricFassin (sous la direction de.), De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française, Paris, La Découverte/Poche, 2009, p. 166-182.
- Stellingner Anna, Wintrebte Raphael, Les jeunes face à leur avenir. Une enquête internationale. Paris, Fondation pour l'Innovation Politique – Kairos Future, 2008
- Streiff-Fenart Jocelyne, Le 'modèle républicain' et ses Autres : construction et évolution des catégories de l'altérité en France, Migrations Société, vol. XXI, n 122, 2009, p. 215-236.
- Tajfel Henry, Human Groups and Social Categories. Studies in Social Psychology. Cambridge, Cambridge University Press, 1981.
- Rea Andrea, Tripier Maryse, Sociologie de l'immigration. Paris, La Découverte, 2008.
- Viprey, M., 2002, L'insertion des jeunes d'origine étrangère. Paris, Rapport au Conseil Économique et Social, gouvernement de France.
- Weber, M., 1971 [1921], Économie et Société. Paris, Plon, tome 2.
- Zincone, G., 2005, Cittadinanza e migrazioni : un'applicazione al caso italiano, M. L. Bacci (sous la direction de), L'incidenza economica dell'immigrazione, Torino, Giappichelli, p. 375-398.